



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la création
artistique**

Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs 2020

Spectacle vivant,
Arts plastiques et visuels

Bilan et chiffres clés

octobre 2020

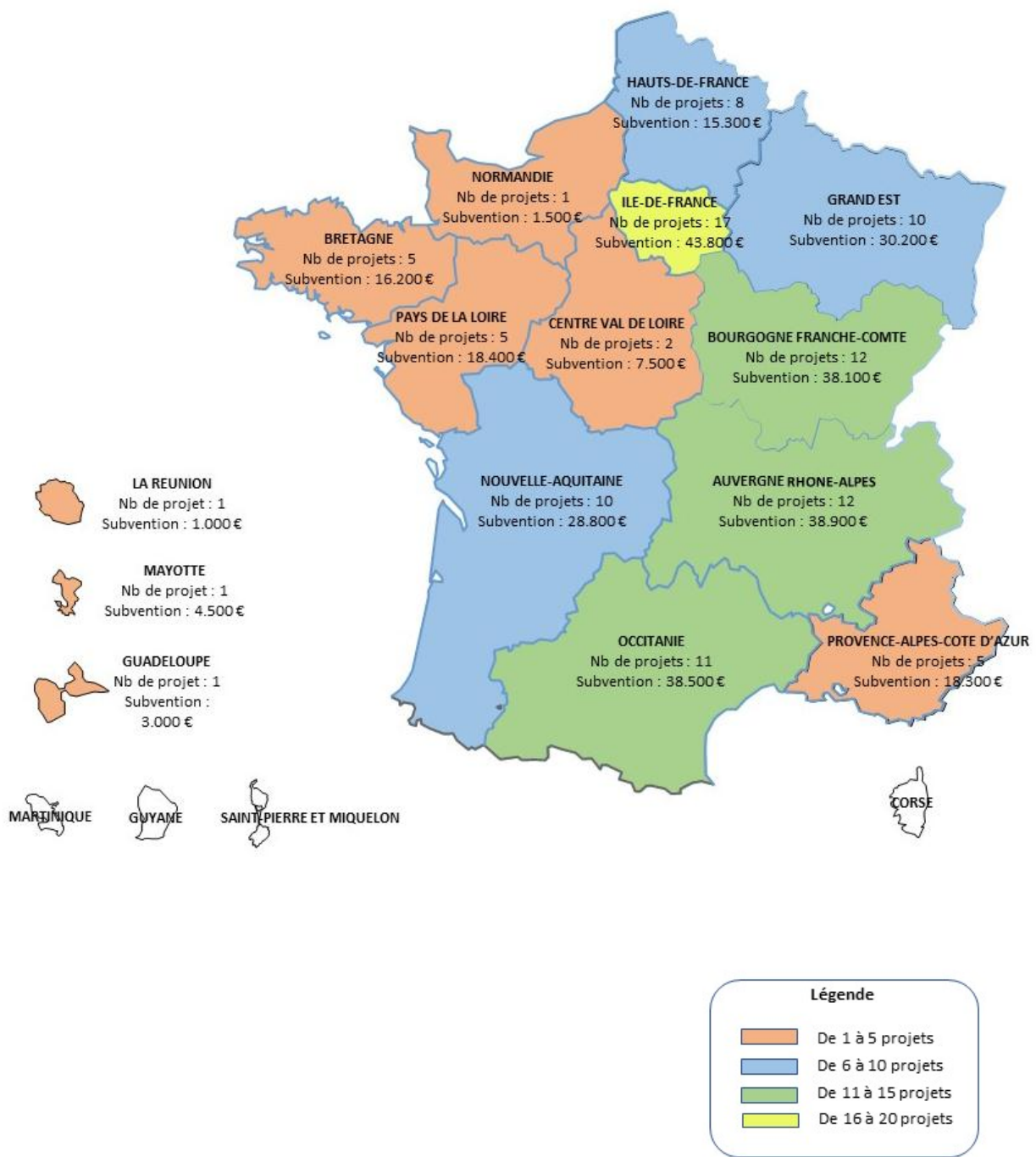
SOMMAIRE

Chiffres clés	5
Cartographie	7
L'esprit du Fonds de soutien pour les amateurs	9
Les objectifs et le fonctionnement du dispositif	9
Principaux résultats 2012/2019	10
1) LES AMATEURS	11
- Par tranche d'âge	11
- Par genre	11
- Par tranche d'âge et par genre	12
- Les projets des amateurs par domaine artistique détaillé	16
- Les projets des amateurs par région	10
- Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires	18
- Le renouvellement des groupes amateurs dans le dispositif	18
2) LES PROJETS JEUNES	19
- Par tranche d'âge et par genre	19
- Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique	20
- Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique détaillé	20
- Les projets des jeunes par région	20
- Les projets des jeunes amateurs dans les fédérations partenaires	21
3) LES RELAIS DU DISPOSITIF ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS	21
4) LES ARTISTES INTERVENANTS DANS LES PROJETS	23
5) DEUXIEME ANNEE DEMATERIALISATION DE L'APPEL A PROJETS	23
6) CONCLUSIONS	23
Annexe – liste des fédérations partenaires	



FEIACA 2020

Répartition par Régions, des projets aidés et des subventions



L'esprit du Fonds de soutien pour les amateurs

Ce dispositif a été conçu pour soutenir les initiatives artistiques et culturelles des amateurs dans le champ de la création artistique. Il cible volontairement une partie précise de ces amateurs : ceux qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une pratique de cours, de stages ou d'ateliers. Ils s'engagent alors dans une aventure différente avec des projets collectifs au sein desquels leurs choix et leur démarche artistique s'affirment et évoluent à travers l'exploration de nouvelles écritures, de nouvelles disciplines en rencontrant des artistes et/ou des professionnels de la culture.

C'est pour accompagner cette prise de risque et cette évolution en matière de répertoire et de discipline artistique investie que le ministère de la Culture apporte son soutien à ces amateurs.

Les objectifs et le fonctionnement du dispositif

Les objectifs principaux sont les suivants :

- prendre en compte les nouvelles pratiques artistiques et culturelles des Français ;
- encourager les initiatives artistiques des groupes d'amateurs ;
- maintenir et, si possible, élargir le champ des pratiques amateurs subventionnées et rééquilibrer le soutien apporté aux fédérations historiques ;
- offrir aux DRAC un point d'appui pour mieux investir la question des amateurs.

Lancé par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) en 2012 pour une période d'expérimentation de 3 ans, le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs a été pérennisé en 2015 après un bilan réalisé avec les DRAC et les fédérations nationales d'amateurs, dans le cadre de leurs Conventions d'objectifs pluriannuelles.

Ce fonds fonctionne sous la forme d'un appel à projets annuel qui se déroule de décembre à juin avec une publication des résultats et une délégation de crédits en DRAC en juin-juillet.

Par la procédure de dématérialisation, l'ensemble des dossiers de candidature est adressé à la DGCA et aux DRAC qui émettent un avis sur chaque projet. Elle permet également aux DRAC de s'emparer pleinement de ce dispositif pour investir la question des pratiques amateurs sur leur territoire.

Les groupes peuvent être accompagnés pour le montage de leur projet par le Ministère de la Culture, les Directions régionales des Affaires Culturelles (DRAC), les fédérations ou associations nationales partenaires financées par la DGCA¹ mais également par tout acteur culturel.

Pour mieux répondre à la priorité donnée aux projets portés par des jeunes, un volet spécifique "Jeunesse" a été intégré le cahier des charges. Il est destiné à valoriser les projets initiés par des jeunes, en particulier ceux qui cherchent à être plus autonomes dans leurs pratiques.

Ainsi, il participe à la mise en œuvre du plan Génération Belle Saison, politique prioritaire au service des arts vivants et de la jeunesse, du ministère de la Culture et pourrait contribuer demain au succès du pass Culture. Ce Fonds est donc une dimension essentielle de la priorité donnée à l'émancipation artistique et culturelle des citoyens.

En neuf ans, la DGCA a reçu **2.320 dossiers de candidature** dans les domaines de la musique, du théâtre, du conte, de la danse, des arts plastiques, des arts de la rue et du cirque... **843 projets initiés par des groupes d'amateurs** ont ainsi pu être soutenus financièrement, soit plus d'un 36 % des projets déposés sur les neuf éditions.

¹ CMF, A COEUR JOIE, FFD, CFBF, UFF, FNCTA, FSCF, Collectif RPM, FNCMR, FFEC, FNEIJMA, FAMDT, CNFR, CMJCF, FFMJC, La Ligue de l'Enseignement.

En 2020, 249 candidatures ont été déposées et **101 projets sont soutenus** pour un montant de 304.000 €.

Ils concernent **4.056 amateurs** dont 2.387 femmes et 1.669 hommes.

1.311 jeunes de 25 ans ou moins participent (soit 32 %) à ces projets dont 320 jeunes exclusivement avec des moins de 25 ans et 991 jeunes dans des projets intergénérationnels.

Ce sont également plus de **219 artistes professionnels et professionnels de la culture** qui accompagnent ces projets.

Cette année encore, une attention particulière a été portée sur les parcours culturels présentés par les groupes en lien avec leur projet de pratique artistique. Un certain nombre de projets mettant l'accent sur l'approfondissement de l'histoire culturelle d'une discipline ou sur un parcours de spectateurs/visiteurs ont ainsi pu être retenus.

Les DRAC ont fait remonter leurs avis en amont de la commission nationale, qui s'est tenue les 29 et 30 juin 2020. Des conseillers des DRAC ont aussi pris part à cette commission aux côtés des différents collèges de l'inspection de la création artistique, des délégations et de la Sous-Direction de la Diffusion Artistique et des Publics (SDDAP) de la DGCA.

Les candidats dont les projets n'ont pas été retenus sont invités à solliciter le bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles pour connaître précisément les raisons qui ont conduit la commission à prendre cette décision. Une vingtaine se sont manifestés cette année. Ces échanges restent importants, ils permettent aux porteurs de projet d'identifier les points essentiels qui les ont écartés des critères de l'appel à projets et de mieux envisager de futures candidatures.

Les données du bilan 2020 viennent conforter les tendances des années précédentes :

- un réel besoin des amateurs et un vivier important : 73 % de primo-accédant,
- une répartition des amateurs par tranche d'âge et par genre, relativement constante d'une édition à l'autre, avec toutefois davantage d'amateurs qu'à l'accoutumé dans la tranche 15/25 ans.
- une régularité sur les disciplines dominantes avec tout de même quelques variations cette année.

PRINCIPAUX RESULTATS DE 2012 A 2020

Années	Candidatures	Projets aidés	Subventions	Nombre d'amateurs concernés	Projets Musique	Projets Théâtre	Projets Danse	Projets Arts plastiques	Projets Pluridisciplinaires	Projets Jeunes aidés
2020*	249	101	304 000 €	4 056	34	30	17	4	13	16
2019*	310	118	240 500 €	4758	49	35	19	3	12	17
2018	206	85	235 000 €	2984	35	31	8	6	5	20
2017	248	92	240 000 €	2 690	32	28	10	12	10	27
2016	241	87	225 000 €	4 707	31	19	10	5	22	14
2015	184	71	200 000 €	3 872	25	32	10	2	2	22
2014	230	79	200 000 €	2 668	34	25	11	3	6	29
2013	355	108	186 300 €	4 593	53	36	10	7	2	–
2012	297	102	231 490 €	–	65	31	1	2	3	–
Totaux	2320	843	2 062 290 €	30 328	358	267	96	44	75	145

* appel à projets dématérialisé.

Le volet Jeunesse a été développé à partir de 2014.

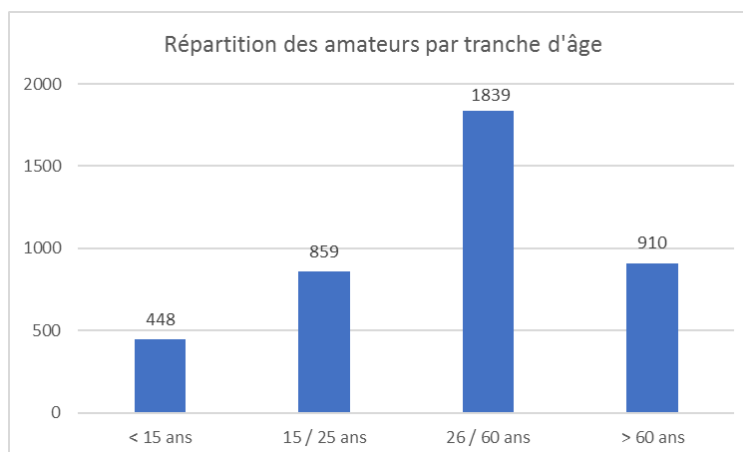
1) LES AMATEURS

Une participation cohérente avec les données nationales en matière de pratiques artistiques et culturelles des français.

Discipline artistique	Total candidature	Projets retenus	Nb d'amateurs
Arts numériques	4	3	53
Arts plastiques & visuels	12	4	95
Danse	34	17	302
Musique	91	34	1816
Pluridisciplinaire	42	13	1193
Théâtre	65	30	597
Vidéo	1	0	0
Total	249	101	4056

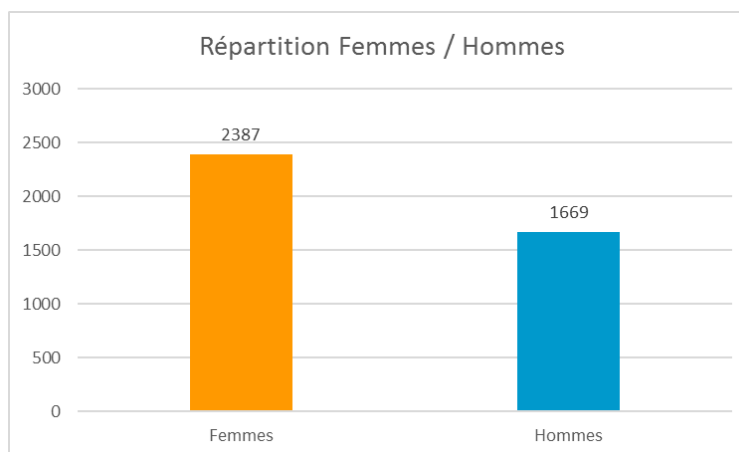
Les chiffres ci-dessous concernent uniquement les projets retenus, au nombre de 101 auquel 4.056 amateurs participent.

- Par tranche d'âge



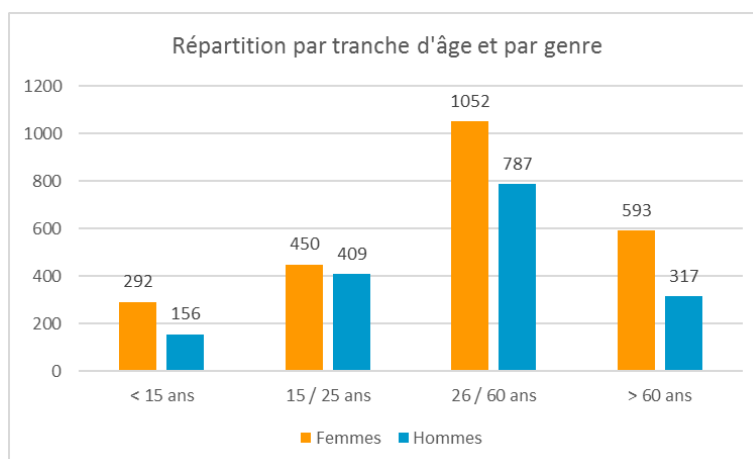
Une augmentation du nombre d'amateurs dans la tranche 15/25 ans est visible cette année avec 21% de participation contre 16 % en 2019

- Par genre

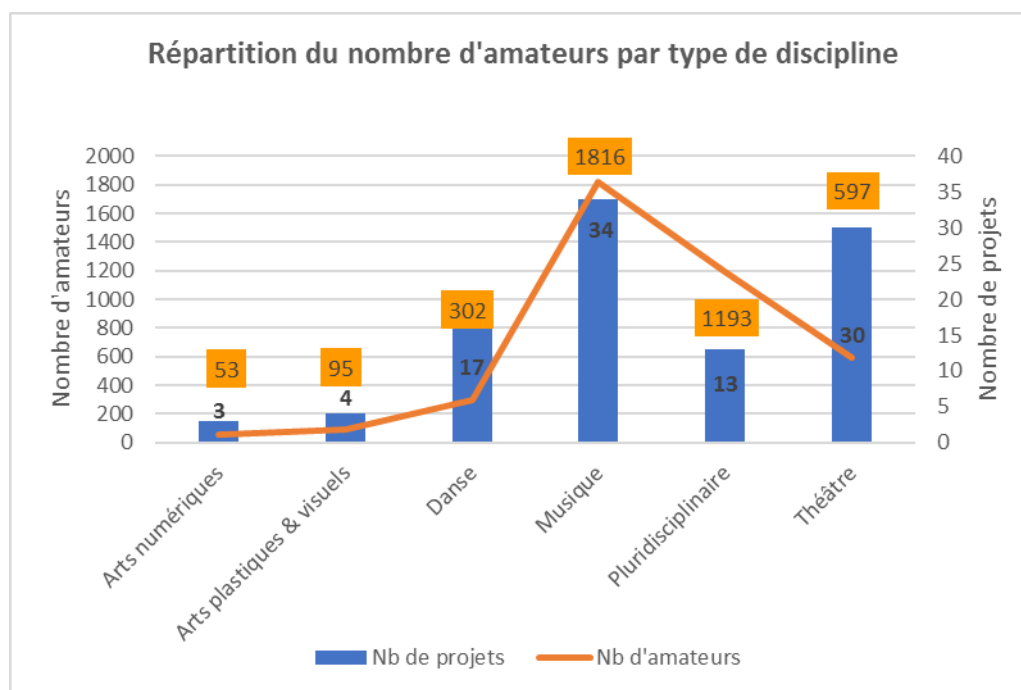


Comme chaque année une présence féminine chez les amateurs plus importante avec 59% contre 41% pour les hommes.

- Par tranche d'âge et par genre



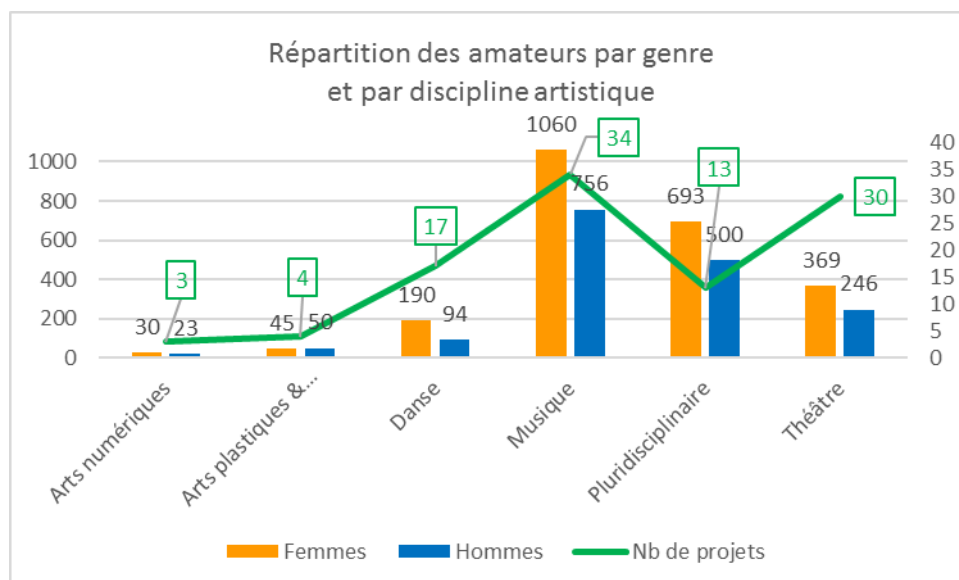
- Les projets des amateurs par domaine artistique et nombre d'amateurs



Il s'agit ici des disciplines artistiques des projets et non celles pratiquées habituellement par le groupe.

Les dernières années, on constatait quelques variations sur le nombre de projets par discipline avec une constante sur les disciplines dominantes, musique et théâtre. Cette année la part de projets soutenus en musique reste plus importante mais la plus faible (34%) au regard des huit éditions précédentes (64% en 2012). La danse voit une augmentation sensible de la part de ses projets, et le théâtre reste dans sa moyenne.

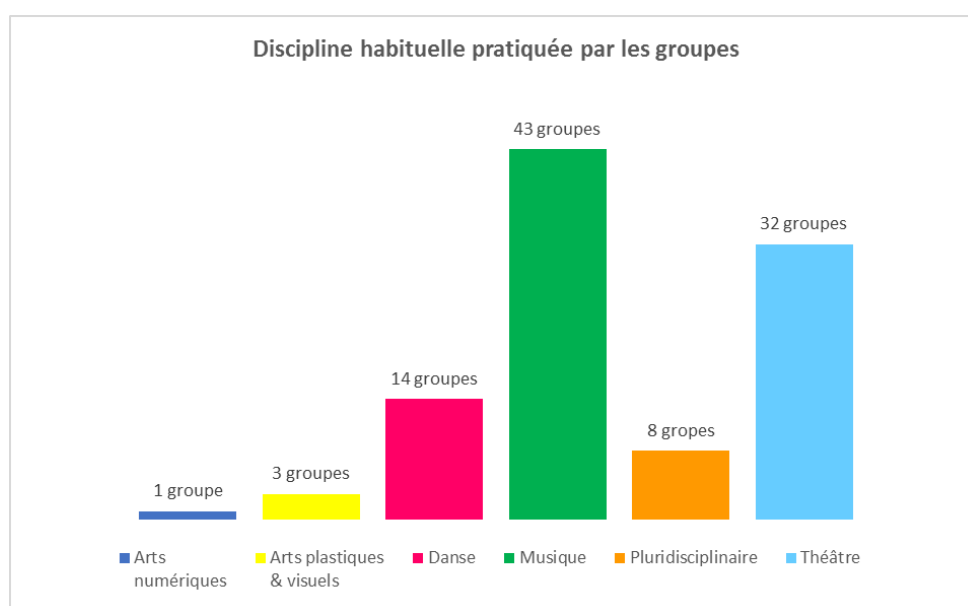
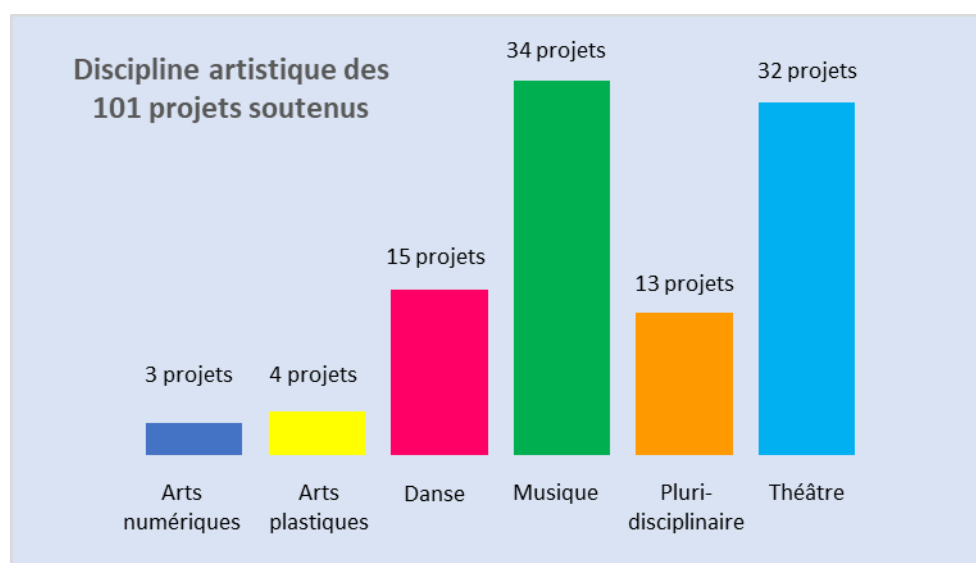
- Les artistes amateurs par domaine artistique et par genre



Une présence féminine qui prédomine dans l'ensemble des disciplines artistiques à l'exception peu sensible des arts plastiques.

Le nombre très important d'amateurs dans les projets Musique s'explique par la présence de nombreux groupes en pratiques vocales collectives (chœurs, chorales, ensembles vocaux...) composés en moyenne de 53 membres et 70 % de femmes.

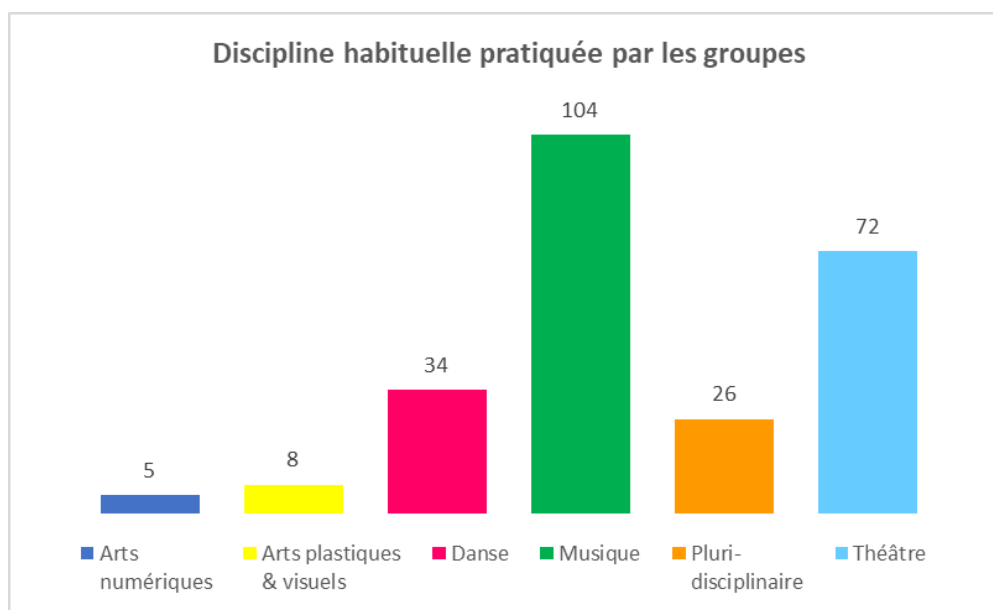
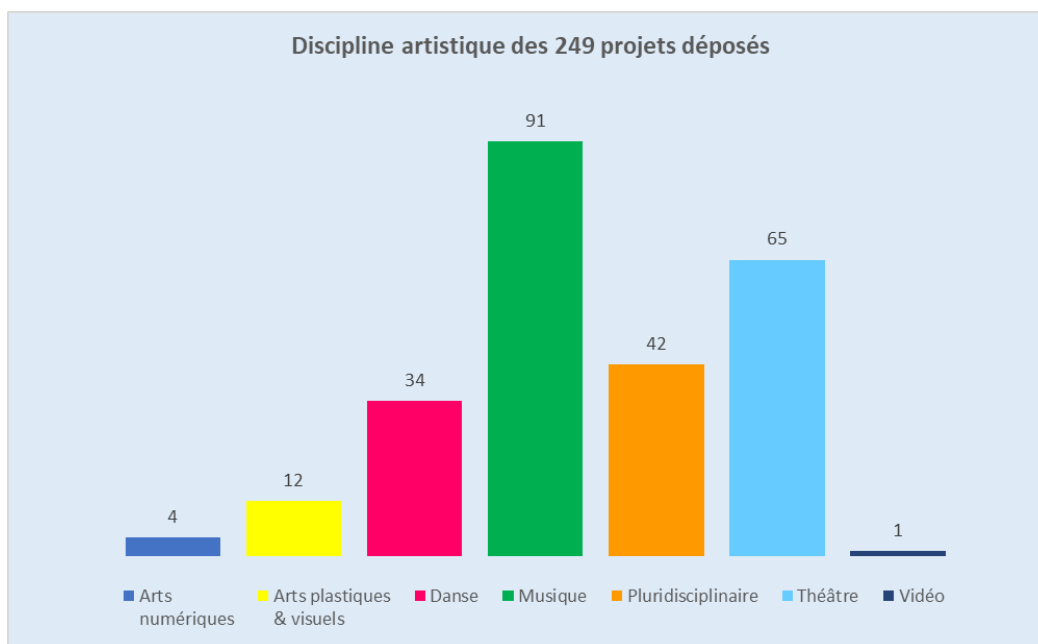
Les disciplines artistiques des projets retenus



Si certains groupes ont fait le choix de déplacer leur pratique en se confrontant à une ou plusieurs nouvelles disciplines, on peut voir tout de même sur la pratique habituelle des groupes que l'on retrouve majoritairement la pratique de la musique, du théâtre et de la danse.

Un seul groupe a pour pratique habituelle, la pratique artistique numérique, d'autres groupes ont choisi les arts numériques comme dimension centrale pour leur projet concerné aussi par d'autres pratiques artistiques. Dans tous ces projets, la dimension numérique est présente par l'usage d'outils numériques ou digitaux ; il ne s'agit pas d'écriture numérique.

Les disciplines artistiques de l'ensemble des projets déposés



Une confirmation des grandes tendances dans la pratique habituelle des 240 groupes qui ont déposé un projet pour la musique, le théâtre et la danse.

On voit ici plus visiblement le choix des groupes dans leur projet artistique, de se confronter à une ou plusieurs nouvelles disciplines artistiques mais aussi l'interdisciplinarité dans les pratiques.

- Les projets des amateurs par domaine artistique détaillé

Disciplines représentées	Nb de candidatures	Nb de projets retenus
Musique	128	55
Musique	1	1
Musique classique	11	4
Musique contemporaine	13	7
Musiques actuelles	29	10
Musiques du monde	6	2
Musiques traditionnelles	4	1
Opéra	6	4
Orchestre	17	9
Pratiques vocales collectives	41	17
Théâtre	41	16
Arts de la rue	0	0
Arts du cirque	1	0
Conte	21	7
Marionnettes	1	1
Théâtre	1	1
Théâtre d'objets	16	7
Théâtre d'improvisation	1	0
Danse	45	20
Danse contemporaine	26	14
Danse jazz	2	0
Danses hip hop	12	3
Danses traditionnelles	5	3
Pluridisciplinaire	21	5
Comédie musicale	21	5
Pluridisciplinaire	0	0
Arts plastiques & visuels	13	5
Arts plastiques & visuels	0	0
Photographie	13	5
Arts numériques	0	0
Vidéo	1	0
Total général	249	101

Parmi l'ensemble des projets déposés, les grandes tendances artistiques représentées cette année sont la pratique vocale collective (41), les musiques actuelles (29), la danse contemporaine (26), la comédie musicale (21), le conte (21). A noter également 13 projets en photographie.

Dans le dossier de candidature, est renseigné la discipline principale du projet artistique par grande catégorie (voir tableau page 11). Est ensuite demandé de préciser la discipline ce qui permet une visibilité sur la pluralité des formes artistiques représentées à travers les projets déposés par les amateurs.

Par contre, 4 projets étaient indiqués en "Arts numériques" et la précision porte sur deux projets orientés sur la photographie et deux projets sur les musiques actuelles. On voit ici que "Arts numériques" n'est plus une discipline artistique en tant que tel mais des outils voire un processus aux services d'une autre pratique.

- Les projets des amateurs par région

Comme les années précédentes, une forte présence des projets (déposés et soutenus) est marquée dans les deux régions à fortes populations urbaines, l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes suivi par la Bourgogne-Franche-Comté et l'Occitanie.

En revanche une baisse considérable du nombre de projets déposés et soutenus dans les Hauts-de-France, région où l'on retrouve souvent un nombre important de porteurs de projets affiliés à une fédération partenaire.

Les projets soutenus dans les territoires ultramarins sont nettement moins présents qu'en 2019.

REGIONS	PROJETS				Dont porteurs de projets affiliés*		
	Total candidatures	FAVORABLE	DEFAVORABLE	SUBVENTIONS	Favorable	Total candidatures	Subventions
AUVERGNE RHONE-ALPES	34	12	22	38 900 €	5	11	16 900 €
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	23	12	11	38 100 €	2	6	6 500 €
BRETAGNE	12	5	7	16 200 €	3	4	9 200 €
CENTRE VAL DE LOIRE	7	2	5	7 500 €	1	1	4 300 €
GRAND-EST	35	10	25	30 200 €	5	9	13 000 €
GUADELOUPE	1	1	0	3 000 €	0	0	0 €
GUYANE	1	0	1		0	0	0 €
HAUTS-DE-France	15	8	7	15 300 €	5	10	10 000 €
ILE-DE-France	40	17	23	43 800 €	8	10	17 600 €
MARTINIQUE	3		3		0	1	0 €
MAYOTTE	2	1	1	4 500 €	1	1	4 500 €
NORMANDIE	6	1	5	1 500 €	1	2	1 500 €
NOUVELLE AQUITAINE	20	10	10	28 800 €	5	8	15 000 €
NOUVELLE CALEDONIE	1	0	1		0	0	0 €
OCCITANIE	23	11	12	38 500 €	4	7	13 200 €
PACA	12	5	7	18 300 €	4	6	13 300 €
PAYS DE LOIRE	12	5	7	18 400 €	4	7	14 400 €
REUNION OCEAN INDIEN	1	1	0	1 000 €	0	0	0 €
SAINT-PIERRE ET MIQUELON	1	0	1		0	0	0 €
Total	249	101	148	304 000 €	48	83	139 400 €

* Affilié : adhérent à une fédération nationale partenaire.

Sur 101 projets aidés cette année, 47% (contre 34 % en 2019) des porteurs de projets sont adhérents aux fédérations nationales partenaires infirmant la tendance des dernières années où l'accompagnement des DRAC était prépondérant à celui des fédérations partenaires dans leur rôle d'accompagnement comme tête de réseaux.

Sur la totalité des candidatures, la part de ceux provenant des fédérations partenaires représente 33 %.

En 2020, la moyenne de subvention par projet est de 3009 € (2038 € en 2019 et 2.735 € en 2018). Compte tenu d'un nombre important de projets soutenus cette année, aucune candidature des groupes ayant été soutenus en 2019 n'a été retenue.

Un redéploiement a permis d'abonder le Fonds cette année, et ainsi de mieux soutenir les projets notamment ceux dont le nombre d'heures d'intervention était très important.

- Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires

		PROJETS			Subventions
	Fédérations	Favorable	Défavorable	Total	
Musique	ACJ	4	0	4	9 400 €
	CFBF	1	1	2	3 000 €
	CMF	13	10	23	40 700 €
	FAMDT	2	0	2	6 000 €
	COLLECTIF RPM	1	1	2	2 500 €
	FNCMR	0	1	1	0 €
	UFF	3	1	4	5 700 €
Education populaire	CMJCF	2	3	5	6 000 €
	CNFR	4	1	5	9 800 €
	FCSF - Centres sociaux	0	2	2	0 €
	FFMJC	0	2	2	0 €
	Ligue Enseignement	4	3	7	17 300 €
Théâtre	FNCTA	7	6	13	17 800 €
Danse	FFDANSE	2	1	3	5 800 €
Cirque	FFEC	3	3	6	12 200 €
	FSCF	2	0	2	3 200 €
	Total	48	35	83	139 400 €

- Le renouvellement des groupes amateurs dans le dispositif

Types de candidatures	Nb de candidatures	Projets Favorable
Primo candidats	181	72
Déjà candidaté mais non soutenu	24	10
Déjà soutenu	44	19
Total	249	101

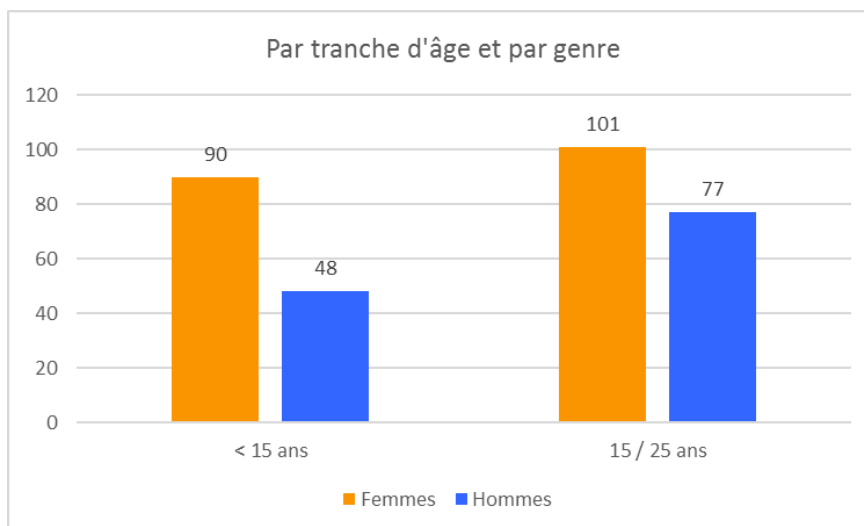
Ce qui porte à 73 % (contre 88% en 2019) le nombre de nouveaux groupes déposant un projet dans le cadre du FEIACA. Ces nouveaux groupes représentent 71 % (contre 75 % en 2019) des projets retenus. Si le nombre de primo candidats est en baisse, ce sont presque ¾ de nouveaux groupes d'amateurs nouvellement touchés par le dispositif.

2) LES PROJETS JEUNES

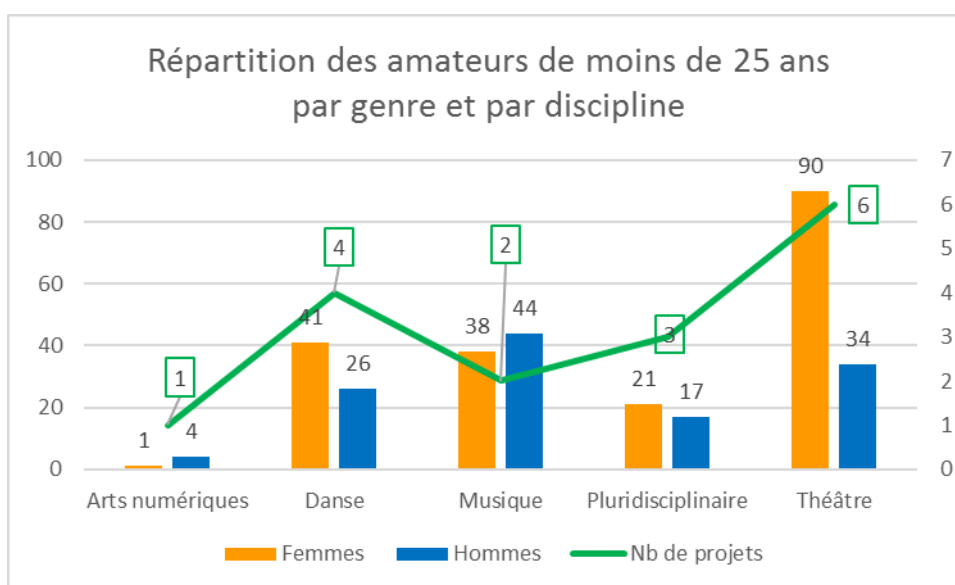
16 projets de jeunes ont été retenus sur 44 candidatures, soit 36 % (30% en 2019). Cela représente 320 jeunes de moins de 26 ans.

On retrouve également 991 jeunes dans les projets intergénérationnels, portant la totalité à 1.311 jeunes tous projets confondus.

- Par tranche d'âge et par genre



- Par genre et discipline artistique



- Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique

Disciplines	Nb de candidatures Jeune	Projets Jeune Favorable	Subvention
Arts numériques	2	1	5 000
Arts plastiques & visuels	2	0	0
Danse	8	4	14 300
Musique	6	2	7 000
Pluridisciplinaire	10	3	10 500
Théâtre	16	6	19 700
Total	44	16	56 500 €

- par domaine artistique détaillé

Discipline artistique	Projets Jeune Favorable	Nombre d'amateurs	Subventions
Comédie musicale	2	28	4 000 €
Danse contemporaine	2	36	9 500 €
Danses hip hop	2	25	7 000 €
Danses traditionnelles	1	18	2 800 €
Musiques actuelles	3	91	12 000 €
Théâtre	3	77	9 500 €
Théâtre d'objets	3	45	11 700 €
Total	16	320	56 500 €

- Discipline habituelle pratiquée par les groupes

Discipline artistique habituelle du groupe	Nombre de groupe
Arts numériques	1
Arts plastiques & visuels	2
Danse	10
Musique	9
Pluridisciplinaire	9
Théâtre	13
Total général	44

- Les projets des Jeunes par région

Régions	Total projets Jeune	Projets Jeune
Auvergne-Rhône-Alpes	5	1
Bourgogne-Franche-Comté	1	1
Bretagne	2	1
Grand-Est	6	1
Hauts-de-France	2	0
Ile-de-France	8	3
Mayotte	1	1
Normandie	2	0
Nouvelle-Aquitaine	4	3
Occitanie	7	4
PACA	4	1
Pays-de-la-Loire	2	0
Total	44	16

Dans une moindre échelle, ces résultats affichent des tendances différentes pour les projets Jeune que sur l'ensemble des projets plaçant en tête des disciplines représentées le théâtre et la danse.

- Les projets des jeunes amateurs dans les fédérations partenaires

Fédérations partenaires	Total	Favorable	Subventions
CMF	1	1	5 000 €
CMJCF	2	1	4 000 €
CNFR	1	0	0 €
COLLECTIF RPM	1	1	2 500 €
FCSF - Centres sociaux	1	0	0 €
FFDANSE	2	1	2 800 €
FFEC	4	3	12 200 €
FNCMR	1	0	0 €
FNCTA	2	0	0 €
FSCF	1	1	1 000 €
Ligue Enseignement	1	1	3 000 €
Total	17	9	30 500 €

Neuf projets Jeune issus de structures adhérentes aux fédérations partenaires ont été retenus sur 17 au total. Cet indicateur est en évolution par rapport aux deux dernières années. Jusqu'ici les fédérations d'éducation populaire étaient celles qui accompagnaient le plus grand nombre de projets de jeunes ; arrive ensuite la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC).

3) LES RELAIS DU DISPOSITIF ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Lors du lancement annuel du dispositif, les éléments d'information et de communication de l'appel à projets sont adressés très largement, aussi bien aux labels, réseaux, fédérations et partenaires du ministère de la Culture qu'à tout autre acteur identifié pouvant être le relai de ces informations auprès de groupes de pratiques artistiques amateurs.

Ces "relais" permettent de diffuser l'information autour de l'appel à projets et pour beaucoup d'entre eux, ils sont aussi en capacité d'accompagner les groupes d'amateurs et/ou porteurs de projets à la compréhension de ce dispositif et au montage du projet.

Le tableau ci-dessous provient des réponses déclarées par chaque candidat dans le dossier de candidature en ligne aux questions "comment avez-vous pris connaissance du dispositif", "avez-vous été accompagné pour le montage de votre projet" et "si oui, précisez".

Ce tableau ne doit pas être mis en corrélation avec le tableau "Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires" (p. 18) qui concerne uniquement les associations affiliées à une fédération. Or ici, les candidats peuvent avoir obtenu l'information auprès d'un "relai" fédéral ou non, et être accompagnés par un autre relai.

Le nature de l'information collectée ne permet pas d'analyser les modalités d'accompagnement des porteurs de projets. Il peut s'agir d'une information généraliste sur le dispositif jusqu'à un accompagnement au montage de projet.

Il faut également préciser que les réponses apportées sont renseignées en fonction d'un menu déroulant proposé, donc fermé, qui ne permet qu'une analyse indicative.

Paradoxalement, alors que l'effort est porté sur l'élargissement des relais, on peut constater que 16% des candidats ont pris connaissance du dispositif par le bouche à oreille. Viennent ensuite les sites internet des DRAC et celui du ministère. On peut ainsi imaginer que les amateurs sont en recherche d'aide et que leur recherche sur l'internet les a amenés jusqu'aux sites institutionnels. Cela souligne également l'importance du réseau social pour la circulation de l'information plaidant pour la communication moins institutionnelle et sans doute plus proche des réseaux sociaux.

L'ensemble des fédérations partenaires représente également une part importante (30%) du relai de l'information.

Les candidats ont pris connaissance du dispositif par :	Nb de candidats	Nb de projets accompagnés
Ministère de la culture	76	14
Site internet DRAC / DRAC	41	9
Site internet ministère de la culture / Ministère de la Culture / DGCA	31	5
Mailing DGCA	4	-
Fédérations et associations nationales partenaires	72	30
A Cœur Joie	9	6
CFBF	1	0
CMF	18	3
CMJCF	3	2
CNFR	5	4
FAMDT	0	1
FCSF - Centres sociaux	2	0
FFDANSE	1	0
FFEC	4	2
FFMJC	5	2
FNCMR	0	1
FNCTA	14	3
FSCF	1	0
Ligue Enseignement	4	2
UFF	5	4
Autres acteurs	46	30
Agence culturelle territoriale	6	0
Collectivités territoriales	18	11
Lieu culturel	8	14
Lycées	1	0
Relais associatifs	12	4
Universités	1	1
Autres	48	0
Bouche à oreille	40	0
Moteur de Recherche internet	8	-
Total	242	74

En 2020, sur les 74 candidats déclarant avoir été accompagnés pour le montage de leur projet, 45 ont eu un avis favorable, soit 61 %.

On peut remarquer également que les lieux culturels sont relativement nombreux à accompagner les projets.

4) LES ARTISTES INTERVENANTS DANS LES PROJETS

Ce sont 219 artistes professionnels et professionnels de la culture qui interviennent dans les 101 projets, portant à plus de 9.600 heures, le temps d'intervention artistique.

De nombreux projets font appel à plusieurs artistes professionnels intervenants, allant d'un intervenant à six intervenants pour un même projet.

5) DEUXIEME ANNEE DE DEMATERIALISATION DE L'APPEL A PROJETS

Pour la deuxième année de dématérialisation de l'appel à projets, le nombre de candidatures (249 contre 310 en 2019) a diminué mais reste globalement dans la moyenne haute des 9 années de l'appel à projet.

La dématérialisation permet toujours un accès plus simple pour le public, plus lisible et plus fiable.

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire et du confinement le 17 mars 2020, date également de clôture des candidatures de l'appel à projets 2020, cette édition a pu être réalisée grâce à la dématérialisation qui a permis l'accès à l'ensemble données déposées.

6) CONCLUSION

Les neuf années d'appels à projets confirment :

- Un appel à projet qui touche tous les ans beaucoup de nouveaux groupes (73 % de primo-demandes). Sa diffusion auprès de l'ensemble des relais reste un point d'appui important pour le bon fonctionnement de ce dispositif témoignant **d'une vitalité exceptionnelle de la pratique artistique et culturelle** des amateurs en France.
- Un **engagement important et constant des artistes et professionnelles de la culture** auprès des amateurs assurant une présence artistique au plus près de la pratique des amateurs et par conséquent une dimension non négligeable de l'emploi artistique.
- le développement d'une culture de projets chez les praticiens amateurs et leurs fédérations ;
- une meilleure observation des pratiques du terrain, et plus modestement de leur évolution, par le ministère de la Culture et les fédérations ;
- une meilleure prise en compte d'une démarche des groupes par rapport à celle de l'offre des structures ;

Toutefois, on peut constater :

- un réel déséquilibre des projets en matière de discipline artistique que l'on peut tout de même pondérer par la présence de projets pluridisciplinaires et le choix pour de nombreux groupes de se confronter à une discipline autre que celle de leur pratique habituelle. Quant aux Arts plastiques et visuels, ils se pratiquent davantage en individuel qu'en groupe (critère de cet appel à projets : quatre personnes minimum doivent composer le groupe).
- d'une pratique artistique numérique davantage tournée vers un usage de technologie avancée plutôt qu'au service d'un processus de création.
- d'une progression des projets des jeunes qui restent toutefois insuffisamment nombreux.

FEIACA
Fédérations /Associations nationales partenaires

Nom	Sigle
A Cœur Joie	ACJ
Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France	CMJCF
Confédération française des batteries fanfares	CFBF
Confédération musicale de France	CMF
Confédération Nationale des Foyers Ruraux	CNFR
Fédération des Associations de Musique et de Danse Traditionnelles	FAMDT
Fédération française de danse	FFD
Fédération Française des Écoles de Cirque	FFEC
Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture	FFMJC
Fédération nationale des centres musicaux ruraux	FNCMR
Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation	FNCTA
Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles	FNEIJMA
Fédération sportive et culturelle de France	FSCF
La Ligue de l'Enseignement	
Recherche et pédagogie musicale	RPM
Union des fanfares de France	UFF



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la création
artistique**

www.culture.gouv.fr
octobre 2020